

EXPOSE SOMMAIRE DE LA SITUATION
DE MACSF assurances
AU COURS DE L'EXERCICE 2022

Cet exposé, ainsi que le tableau des résultats des cinq derniers exercices de votre société, ont pour objet de décrire succinctement les résultats passés et les perspectives d'avenir de votre société. Ils répondent aux obligations réglementaires d'information des sociétaires, dans le cadre du vote par correspondance des sociétaires de sociétés d'assurances mutuelles.

* * *

Les principales données se résument ainsi :

- **Le chiffre d'affaires** est de 682,1 millions d'euros en 2022 contre 652,9 millions d'euros en 2021. Il se compose en 2022 de 265,8 millions d'euros pour les assurances de Personnes (santé, prévoyance), 414 millions d'euros pour les assurances des biens et des responsabilités (Auto, RC, Risques Divers), 1,9 million d'euros pour l'assistance et 0,4 million d'euros en acceptations.
- **La charge des sinistres brute** est de 503,9 millions d'euros en 2022, contre 498 millions d'euros en 2021. Nette de réassurance, elle s'élève à 481,6 millions d'euros en 2022 contre 478,2 millions d'euros en 2021.
- **Le résultat de réassurance** est en 2022 une charge de 20,4 millions d'euros contre une charge de 27,3 millions d'euros en 2021.
- **Le résultat technique net** est un profit de 35,8 millions d'euros en 2022 contre 48,6 millions d'euros en 2021.
- **Les produits des placements nets de charges** s'élèvent à 41,3 millions d'euros en 2022, contre 35,8 millions d'euros l'année précédente.
- **Le résultat exceptionnel** représente une charge de 1,1 millions d'euros dont une dotation de provision pour risque de 1 million d'euros.
- **Le résultat net de l'exercice** est de 34,2 millions d'euros contre 40,1 millions d'euros en 2021.
- Au bilan, **les capitaux propres** y compris le résultat de l'exercice en attente d'affectation, s'élèvent à 1 157,1 millions d'euros contre 1 122,8 millions d'euros en 2021.
- **Les provisions techniques** représentent 2 080,3 millions d'euros contre 2 024,1 millions d'euros en 2021.

* * *

Les portefeuilles de contrats progressent de 1,8 % en IARD et de 4,38 % en assurances de personne contre respectivement 2,3 % et 5,32 % en 2021.